



Infos Veau

Nov-Déc. 2024 - n° 131

L'actualité de la filière veau de boucherie de MSD Santé Animale

L'année des A

2 025 sera l'année des noms commençant par la lettre A pour les éleveurs qui souhaitent nommer leurs veaux. En 2024, les éleveurs avaient la possibilité de donner des noms à leurs veaux commençant par les lettres V, W, X, Y et Z. Le site internet Réussir propose une liste non exhaustive de noms commençant par la lettre A. A vos plumes !



EN SAVOIR PLUS



L'année 2024 touche à sa fin et c'est avec grand plaisir que toute l'équipe MSD Santé Animale se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et un excellent début d'année 2025.

Christophe LE NOUVEL

Obligation !

Le Ministre Belge de l'Agriculture a annoncé par communiqué de presse son intention de rendre obligatoire en 2025 la vaccination contre la MHE (Maladie Hémorragique Épizootique) et la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) pour les sérotypes 8 et 3. L'obligation de vaccination contre la FCO s'appliquera aux bovins et aux ovins. Pour la MHE, la vaccination ne sera obligatoire que pour les bovins. Les coûts liés à cette vaccination seront à la charge des éleveurs qui pourront administrer eux-mêmes les vaccins. Aucune information n'est pour l'instant disponible pour la conduite à tenir concernant la filière veaux de boucherie.



Utilisation d'antibiotiques

Une étude réalisée aux Pays-Bas, et récemment publiée, a identifié les opportunités de réduction de l'utilisation des antibiotiques dans les élevages de veaux rosés. L'objectif est de limiter l'émergence et la propagation de la résistance des bactéries. L'étude a indiqué que les infections respiratoires représentent 63,7% de l'utilisation totale d'antibiotiques. Les principales classes utilisées sont les tétracyclines (62,3%) et les macrolides (24,1%). 72,1% des tétracyclines sont prescrites pour un usage en traitement collectif et 27,9% en traitement individuel. 36,1% des macrolides utilisés en élevage le sont pour des motifs autres que respiratoires (otites...). L'étude a également montré que le regroupement des veaux, le manque de connaissances de l'éleveur en gestion de la ventilation, la mauvaise régulation de la température ou encore le manque d'hygiène des équipements d'alimentation (lait, aliment solide, eau) sont corrélés à une augmentation de l'utilisation des antibiotiques. Une augmentation de 22% de la consommation est observée chez les éleveurs ayant une faible maîtrise de la ventilation. La mise en place des veaux dans un bâtiment non chauffé serait se traduirait par une consommation de +19%. A l'inverse, un nettoyage régulier des installations serait bénéfique à une baisse de l'utilisation des antibiotiques ainsi qu'un accès des veaux à l'eau dès leur arrivée. Ces résultats confirment bien que la maîtrise des facteurs de risque est déjà un bon départ pour la réduction de l'utilisation des antibiotiques dans notre filière.



EN SAVOIR PLUS

Food 2025

THEFORK et l'agence NellyRodi ont identifié parmi les tendances 2025 qui vont marquer le



secteur de la restauration et de la gastronomie, le retour du bistro classique parisien, la montée de nouveaux ingrédients stars comme l'ube et le taro originaire de Philippines, mais également l'inspiration dans les plats de la cuisine indienne basée sur l'équilibre des saveurs et des bienfaits pour le corps. Le développement du prépaiement en restaurant et l'impression 3D pour réduire le gaspillage alimentaire feront également parti de notre quotidien. Les innovations culinaires seront également au rendez-vous avec par exemple la glace qui va devenir la star des menus, proposant des mariages gourmands comme les sandwiches glacés, les affogatos revisités et même des glaces frites. Notre filière pourrait peut-être s'inspirer de ces tendances pour réfléchir à de nouveaux concepts concernant la viande de veau.

EN SAVOIR PLUS



MSD
Santé Animale

Lors du dernier salon EuroTier qui s'est déroulé du 12 au 15 novembre dernier, les Prix de l'innovation 2024 or et argent ont été décernés à un total de 25 innovations de produits parmi 214 candidatures qualifiées. Parmi ces 25 innovations, plusieurs s'avèrent intéressantes pour notre filière veau de boucherie. Le CalfGPT de la société Förster-Technik a reçu l'une des 4 médailles d'or. Cette innovation permet pour la première fois une gestion des données à commande vocale et assistée par l'intelligence artificielle dans le cadre des soins aux veaux et facilite ainsi considérablement la gestion des veaux. L'outil permet à l'éleveur de soumettre des demandes librement formulées concernant la situation d'un veau ou de plusieurs veaux par le biais d'une connexion vocale via le Wi-Fi de l'exploitation et de recevoir en réponse directe des informations spécifiques sur le ou les veaux. L'utilisation de l'application se fait via des écouteurs intra-auriculaires.

Autre innovation, l'Urban SipControl qui a reçu une médaille d'argent. Ce système permet de déterminer le bien-être des veaux allaités avec des distributeurs automatiques. Pendant l'abreuvement des veaux, le nombre d'ingestions, le volume consommé par ingestion et la force de succion du veau sont enregistrés et évalués avec une grande précision. Les écarts par rapport aux schémas de succion individuels des animaux peuvent ensuite être utilisés pour une surveillance prédictive de la santé.

EN SAVOIR PLUS

"Oupette"

Après Neige, la vache de race Abondance en 2022, Ovalie, la vache de race Salers qui représentait l'édition 2023, le Salon de l'Agriculture a choisi la vache égérie pour sa prochaine édition qui se déroulera du 22 février au 2 mars 2025. Oupette sera la star du Salon. De race Limousine, la nouvelle égérie est âgée de 6 ans et vient d'une exploitation familiale de la Vienne.



Cahier Climat

Interbev a publié le cahier de recherche de la filière élevage et viande intitulé « Climat : 15 ans de R&D pour l'évaluation, l'atténuation et l'adaptation ». Ce cahier témoigne de l'investissement de la filière sous différentes formes et différents partenariats de recherche. Notre filière est aussi concernée et devra notamment s'adapter aux évolutions de températures mais aussi à la disponibilité en eau. Un bâtiment de 400 veaux consomme environ 2000 m³ par an. Le GIE Bretagne avait estimé en 2010 que 16% de la consommation moyenne d'eau était destinée au lavage, 11% à l'apport hydrique et 73% à la buvée. Des travaux initiés en production porcine ont permis de réduire la consommation d'eau de lavage de 31%, le temps nécessaire au lavage de 24% et la présence de bactéries et de résidus organiques sur les surfaces de 45% en utilisant l'eau chaude (> 35 °C) pour le lavage. Des travaux sont également initiés sur l'utilisation de l'eau de pluie. En 2023, la France a connu 828 mm de pluie en moyenne toutes régions confondues. Un bâtiment actuel classique de 400 places permettrait de récolter plus de 2000 m³, ce qui pourrait répondre aux besoins annuels de l'élevage. Il nous resterait à travailler sur le stockage et la potabilisation de cette eau. Une première étape pourrait être la récupération de cette eau de pluie pour le lavage des bâtiments. C'est un vaste chantier, mais par lequel notre filière sera peut-être obligée d'y passer dans les prochaines années.

EN SAVOIR PLUS

Les grimaces !

Une étude réalisée à la ferme de recherche de l'Université de Calgary (Canada) montre que les expressions faciales des veaux de boucherie pourraient permettre de créer un indicateur « bien-être ». L'observation sur 69 veaux Angus âgés de 6 à 8 semaines de différentes expressions faciales (position de l'oreille, resserrement orbitaire, tension au-dessus de l'œil, dilatation des narines, tension du muscle masticateur et ouverture de la bouche) a permis aux chercheurs de calculer un score moyen de grimace des veaux, CGS (Calf Grimace Scale) dans différentes situations de stress (séparation mère-veau, bâtiment...) et de douleur (castration classique versus castration factice). Ils ont montré que le stress et les interventions sur les veaux entraînent une augmentation du CGS avec certaines expressions faciales qui deviennent significatives. Selon les auteurs, cette échelle de grimaces des veaux pourrait donc servir de base à la mise en place d'outil d'évaluation du bien-être animal. Des travaux sont bien entendu nécessaires pour affiner l'importance accordée à chaque expression et pour définir un score seuil à partir duquel on pourra considérer que le bien-être de l'animal est affecté.



EN SAVOIR PLUS



MSD

Santé Animale